

COLLEGE DE L'ETANG DE L'OR – 34130 MAUGUIO
FICHE D'INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION
ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

ATTENTION : Dossier COMPLET à remettre au plus tard le 20 SEPT. 2024 (cf. modalités détaillées dans la fiche tarifs)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné au service restauration collective de l'Agglomération du Pays de l'Or. Le responsable de traitement des données personnelles est le Président de l'Agglomération Pays de l'Or. La finalité du traitement des données personnelles est la gestion des inscriptions à la demi-pension. Les destinataires de ces données sont : l'Agglomération du Pays de l'Or, le Trésor Public et Collège de La Gde Motte. La durée de conservation des données est de 10 ans selon les instructions en vigueur de gestion d'archives publiques.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de celles-ci. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à dpo@paysdelor.fr – 04 67 12 35 00.

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés.

Je soussigné(e) **NOM** et **Prénom** : _____

Adresse : _____

N° téléphone _____ Courriel : _____ @ _____ N° CAF : _____

après avoir pris connaissance des conditions détaillées dans le Règlement Intérieur de la Demi-Pension, (téléchargeable sur le site : <https://paysdelor.fr/vivre-ici/restauration-collective/demi-pension-college/>), ai l'honneur de vous demander de bien vouloir inscrire pour **TOUTE LA DUREE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2024/2025** (Toute modification ne pourra se faire **qu'en début de trimestre**, par écrit, au service de Restauration Collective de l'Agglomération du Pays de l'Or, 250 rue des Aramons, La Louvade à MAUGUIO ainsi qu'auprès de la vie scolaire du collège),

L'élève..... Classe.....

en qualité de demi-pensionnaire au Collège de l'Etang de l'Or à MAUGUIO les jours suivants :

- Cocher les jours où les repas seront pris. Les jours sont fixes et ne peuvent pas être interchangeables. Le changement de forfait ne peut intervenir qu'en début de trimestre, par courriel au service restauration avec copie à la vie scolaire du collège.**

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

Je m'engage :

- à acquitter le montant des frais suivant les conditions ci-dessous, à savoir :

PAIEMENT (*) Cocher le mode de paiement **Le forfait est payable en début de trimestre** (sauf prélèvement : paiements échelonnés)
(Imprimés tarifs distribués aux élèves ou consultable sur le site : <https://paysdelor.fr/vivre-ici/restauration-collective/demi-pension-college/>)

J'opte pour le **prélèvement automatique** par fraction mensuelle, avant le 10 de chaque mois. Je joins une autorisation <https://paysdelor.fr/vivre-ici/restauration-collective/demi-pension-college/> et **un R.I.B.**
(L'option « prélèvement automatique » sera utilisée pour **toute l'année scolaire**). **Ces pièces sont à renouveler à chaque rentrée scolaire.**

J'opte pour le paiement du forfait par **chèque** ci-joint (facilités de paiement, appeler Mme ABELLAN : ☎ 04.67.29.31.73)
(Joindre le chèque correspondant au trimestre au dossier d'inscription, nom et prénom de l'élève au dos).

En **espèces** auprès du Régisseur de Recettes à l'UPC Théo Luce à MAUGUIO (La Louvade),
UNIQUEMENT sur RdV (☎ 04.67.29.31.73).

Nouveau ! Paiement en ligne sur Application ou site Internet
☞ Guide utilisateur téléchargeable sur www.paysdelor.fr ; <https://www.paysdelor.fr/vie-quotidienne/restauration/inscription-demi-pension-college/>

- à signaler tout changement au service « Restauration Collective » du Pays de l'Or Agglomération, ainsi qu'au Collège.

J'ai pris note que le renouvellement du badge entraînera des frais administratifs de 8,00 € (le badge étant attribué gratuitement dès la première rentrée au collège).

En soumettant ce formulaire d'inscription, j'accepte que les informations qui y sont saisies soient utilisées dans le cadre de la gestion de la demi-pension du Collège de l'Etang de l'Or.

A....., le.....

Signature du représentant légal précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »